



Solidaires
Union syndicale

Projet psychologique hospitalier... en débat !

Des organisations syndicales et collectifs de psychologues font de l'inscription d'un projet psychologique dans la Loi pour la modernisation de notre système de santé une occasion à saisir par les psychologues pour assurer leur place et leur exercice professionnel à l'hôpital. (A quand le tour de la territoriale ?)

Ainsi l'Inter-collège des psychologues d'Ile de France pense qu'il « serait important de proposer au législateur l'écriture d'un décret qui nommerait le psychologue "référent" du projet psychologique ainsi que des pratiques professionnelles liée à la psychologie clinique lui préservant ainsi une place au niveau institutionnel ».

Mais cette même loi impose le regroupement des établissements hospitaliers en Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Sous couvert d'égalité dans l'accès aux soins, il s'agit bien davantage d'économies à réaliser, en personnels d'abord, et de rationalisation des soins.

Si les GHT ne sont pas dotés de « personnalité morale », leur objectif premier sera de mettre en œuvre un projet médical unique.

Trois milliards d'euros d'économies devront être réalisés dans le domaine hospitalier d'ici 2017 !

Exiger la rédaction d'un décret qui nommerait le ou la psychologue référent-e du projet psychologique n'est-il pas un leurre recouvrant les menaces qui pèsent sur tou-te-s les professionnel-le-s exerçant à l'hôpital et notamment les psychologues ?

N'oublions pas que plus de la moitié d'entre elles et eux ne sont pas titulaires de leurs postes.

A l'opposé d'une politique qui vise à uniformiser les pratiques pour mieux les rationnaliser, redonner chance à des pratiques non standardisées, laissant une large part à la parole, à l'invention des professionnel-le-s et des sujets qu'ils accueillent, ne serait-ce pas revenir aux principes fondamentaux de la politique de secteur en psychiatrie et aux moyens qu'ils nécessitent, par exemple ?

**La Fédération Sud Santé Sociaux vous invite à venir nombreuses et nombreux à l'
Assemblée générale
Le 18 mai 2016
contre la mise en place des GHT**

**9h30-12h AG psy SUD Santé Sociaux
13h30-15h30 AG ouverte psy inter-organisations
16-18 AG inter-organisations pour la mise en route de la lutte globale contre les GHT**

**qui se tiendra à la
Bourse du travail salle Varlin
à Paris
pour entamer le débat et à élaborer des contre- propositions.**

